

REVUE DES REVUES

Collection Statistiques, O.N.S., Alger

N° 80, 1999

Recensement général de la population et de l'habitat, 1998. Principaux résultats du sondage au 1/10^e.

Cette publication révèle les principaux résultats, par wilaya, tirés du sondage au 1/10 effectué lors du Xe RGPH. La population du pays avait été estimée en juin 1998 à 29 272 343 habitants.

Fournies par wilaya, des données expressives sont regroupées en 156 tableaux ventilés selon sept grands thèmes : la population (62 tableaux), le logement (38 tableaux), les ménages ordinaires (25), les handicapés (14), la scolarisation (8), l'analphabétisme (8) et la fécondité (1).

Par ailleurs, ce document rappelle utilement quelques définitions importantes classées par grands domaines : *zones géographiques* (agglomérations, zone éparsée), *habitat* (construction, logement) et *catégories de population* (ménage ordinaire, chef de ménage, ménage collectif, population résidente, résident présent, résident absent temporairement).

En faisant une comparaison avec les recensements antérieurs de 1966, 1977 et 1987, celui élaboré en juin 1998 atteste que la population algérienne est une population en transition démographique, même si quelques chiffres redressés atténuent cette constatation : *tendance continue à la baisse du taux d'accroissement annuel moyen* (1966-1977 : 3,21% ; 1977-1987 : 3,06% ; 1987-1998 : 2,15%) ; *légère diminution de la fécondité* qui peut être exprimée par le nombre d'enfants nés vivants par femme mariée (de 4,68 en 1987 à 4,14 en 1998) ; *recul significatif de l'âge du mariage* entre 1987 et 1998 (de 27,7 ans à 31,3 pour les hommes et de 23,7 à 27,6 pour les femmes) ; *progression régulière du taux de la population agglomérée* (56,1% en 1966, 70,8% en 1987 et 80,8 en 1998).

A côté d'autres données socio-démographiques relevées à l'échelle nationale ou à des niveaux stratifiés (agglomération chef-lieu, agglomération secondaire, zone éparsée) et de quelques indicateurs portant sur le logement, il nous apparaît intéressant de relever la médiocrité de la viabilisation des noyaux habités en zone éparsée et cela, même si le niveau d'équipement observé à l'échelle nationale couvre quelque peu cette situation évaluée à 84,6% pour l'électricité, 70,8% pour l'eau, 66,3% pour l'assainissement et 30,2% pour le gaz naturel.

Pour la première fois, un recensement a comporté une question relative aux personnes handicapées dont le nombre, en 1998, dépasse 1 590 000 individus, soit 5,4% de la population résidente. Enfin, dans le domaine du logement, le nombre de logements inoccupés a été révisé à la baisse (cf. **Insaniyat** n°6) et passe par conséquence de 1 170 944 à 919 910 unités, c'est-à-dire de quoi reloger un peu

plus de 6568000 habitants.

Abed Bendjelid

Idara, revue de l'Ecole nationale d'administration, Alger
Vol. 9, n°1, 1999

La revue de l'E.N.A. a incontestablement pris du poids, près de 500 pages pour cette nouvelle livraison et pour, en même temps, commémorer la trente cinquième année de notre grande école ! Dix études et cinq comptes rendus en composent le riche sommaire.

Passant en revue les caractéristiques, les objectifs, les organes et le bilan de l'Union du Maghreb Arabe, fondé par le Traité de Marrakech du 17 février 1989, et faisant l'inévitable constat de la faiblesse des résultats, Ahmed Mahiou [*L'Union du Maghreb Arabe : des États en quête de coopération*] montre combien aujourd'hui, à l'heure de la mondialisation, la construction régionale est très loin d'être faite alors même qu'elle constitue la seule solution face à l'union Européenne entre autres. Lui répond en écho l'étude d'A. Kacher sur une autre organisation régionale passablement mal en point : l'O.U.A. [*L'OUA à l'aube du troisième millénaire... changer l'OUA ou changer d'OUA ?*]. Quelle place pour l'Etat dans les réformes économiques ? M. C. Belmihoub [*Le management des politiques publiques : une approche institutionnaliste : cas de l'Algérie*], Souad Bendjaballah [*Jeux et enjeux autour des terres constructibles*] et N. Younsi-Haddad [*La responsabilité de l'administration du fait des malades mentaux*], posent le problème de l'Etat et du fonctionnement de ses institutions et de la qualité de leurs interventions. A un niveau plus pointu, R. Khelloufi [*Le Conseil d'Etat*], N. Lebbab [*Les structures communales dans les circonstances exceptionnelles*], et S. Mokadam [*La femme... sa réalité, sa place dans la Fonction publique*] examinent le fonctionnement de certaines de ces institutions et tirent des conclusions assez mitigées. Aussi, Walid Laggoune [*Les réformes administratives: un état des problématiques*] nous présente une sorte de *vade mecum* des réformes administratives à entreprendre. L'OTAN hante-t-il nos politologues ? Une étude : N.E. Benfréha [*Les missions de l'OTAN à l'ère du nouvel ordre mondial*] et un bref article A. Laraba [*A propos de l'évolution de l'OTAN*] sont consacrés dans ce numéro aux nouveaux maîtres du monde.

Fouad Soufi

Prologues, Revue maghrébine du Livre, Casablanca
n° 17, été 1999.

Langues et cultures au Maghreb

L'excellente revue maghrébine du livre **Prologues** (qui paraît à Casablanca, au Maroc et dont nous regrettons l'absence sur les étals de nos librairies), nous propose dans sa livraison de l'été 1999, réunies dans un dossier spécial (qui a donné son titre au présent numéro) les communications présentées lors de la journée d'étude organisée par la revue le 24 Avril 1999 sur le thème des «**Langues et cultures au Maghreb**».

Le sommaire de ce numéro se décline en cinq contributions principales qui

constituent le corps du dossier, appuyées d'une manière fort intelligente (traduisant de ce fait, une facette de la réalité maghrébine), par la traduction en langue arabe d'une de ces contributions, en l'occurrence celle de notre collègue universitaire marocain Abdessalam Cheddadi, véritable plaidoyer-manifeste «*Pour une politique de la langue*» ainsi que celle de l'article du chercheur tunisien Yadh Ben Achour «*Les implications politiques du problème linguistique au Maghreb*» qui, bien qu'il soit déjà vieux de quatre années (il est apparu dans le numéro 303 de *La Pensée* en 1995), aborde la question selon un point de vue, à notre sens, pertinent et quelque peu subversif en liant d'une manière inextricable le fait linguistique au fait politique. La résolution de la question linguistique ne peut être effective que si l'Etat-Nation acquiert sa plénitude dans nos contrées dans un cadre démocratique qui rende justice à la langue du peuple et à ce dernier sa voix (ses voix ?!).

La mise à disposition de ce texte en langue arabe pour le lectorat arabisant est à porter à l'actif de **Prologues** qui a voulu donner, l'espace d'un débat, la parole à des voix plurielles représentant la réalité maghrébine dans sa complexité. D'où la lumineuse idée d'avoir fait réagir d'autres chercheurs aux sensibilités différentes aux contributions principales. Quatre articles en langue française, deux en langue arabe vont tenter de répondre en écho aux thèses soulevées et aux questionnements proposés par les intervenants à la journée d'études comme autant de pièces et d'arguments à livrer au débat sur une question qui, bien qu'elle ait bénéficié d'une abondante littérature, où, on veut pour preuve, l'impressionnante bibliographie collationnée dans les feuillets des titres en complément de ce numéro 17 de **Prologues**, et préoccupé des chercheurs appartenant à des disciplines différentes, continue à compter parmi les questions brûlantes qui interpellent la conscience maghrébine dans ce qu'elle a de plus intime, son identité. Car c'est bien d'une quête identitaire qu'il s'agit, dans des sociétés qui, au-delà des différences et spécificités locales semblent être traversées par les mêmes phénomènes de rupture, de déni du vécu, de décalage entre le projet voulu et espéré et la réalité dans sa complexité et ses contradictions.

Réalité singulière, (n'est-ce pas Abdou Filali-Ansary dont l'article [*En marge du débat : en quoi la situation au Maghreb est-elle singulière?*] a particulièrement retenu notre attention), produit d'une histoire; réalité multiple marquée par la stigmatisation de langues maternelles des Maghrébins (les parlers arabes et amazighes), stigmatisation qui va - du moins pour les seconds -, au bout du chemin de l'occultation, susciter la réaction du mouvement culturel berbère en Algérie. Réaction dont les soubresauts successifs peuvent augurer de lendemains incertains comme le note Karima Direche Slimani en conclusion de son intervention intitulée «*Histoire de la question berbère en Algérie. Les modalités d'une construction identitaire*» en page 19 «*La rage d'être entendus, la non-reconnaissance de la langue berbère conjugués aux crispations idéologiques du pouvoir, ne présagent pas un avenir optimiste pour le règlement de la question berbère. Ces éléments sont à la fois des révélateurs dramatiques*

de l'échec d'un modèle national et d'une impasse politique et ils pourraient générer des fractures graves pour la société algérienne ».

Puisse le ton le plus optimiste sinon plus mesuré de nos confrères marocains (Ahmed Boukous [*La langue et la culture amazighes : entre la plénitude du fait et la vacuité du droit*]) et allemand (Gabi KraTochwill [*Les associations culturelles amazighes au Maroc: Bilan et perspectives*]) nous faire croire en une évolution plus clémente de nos sociétés vers une prise en charge lucide et courageuse de notre diversité linguistique et culturelle.

Réalité maghrébine singulière aussi par le rapport ambigu et ambivalent aux deux langues d'écriture (l'arabe *fusha* et le français) qui écrasent par leur domination les parlars qui, même s'ils sont porteurs d'une riche tradition culturelle, creuset de l'enracinement identitaire des maghrébins, socles de leur maghrébinité, restent confinés dans l'oralité, rapport ambivalent à la langue de l'ex-colonisateur (voir la contribution de notre confrère de l'Université d'Oran Rabah Sebaa [*L'Algérie et la langue française: un imaginaire linguistique en actes*]) dont le statut ambigu semble être une des caractéristiques qui marquent la spécificité de nos sociétés; rapport à la langue arabe qui oscille constamment entre la sacralisation d'une langue mythifiée et fétichisée à un degré tel qu'elle en devient inaccessible alors même que l'urgence d'un traitement de la langue arabe (confrontée à la massification de la scolarisation et des moyens de communication) se fait de plus en plus sentir (voir, à cet effet, les contributions de Abdessamad Tamourou [*Réflexions sur la langue arabe, son histoire et son devenir*] et de Mokhtar Benabdallaoui [*Réflexions au sujet de l'argumentaire proposé au débat sur langues et culture au Maghreb*], cette dernière est en arabe).

L'on comprendra, dès lors, pourquoi le débat sur une telle question est si passionné, si intense comme le dit Yadh Ben Achour «... on peut aisément observer que la question linguistique reste au cœur des processus politiques tels le fédéralisme, le nationalisme, l'Etat-Nation, les conflits ethniques, les guerres internationales, etc.. La question linguistique est à la fois constitutive de ces phénomènes, facteur de crise et de tensions, source d'évolution» (**La Pensée**, n°303, p.p. 93-94). Pourtant il faut pouvoir penser de manière rationnelle ces questions qui «présentent, dans notre environnement maghrébin, la double caractéristique de l'urgence et de l'intérêt. Urgence parce qu'elles renvoient à des problèmes graves et imposent des choix déterminants. Intérêt parce qu'elles soulèvent des questions essentielles sur l'histoire, la religion, la société, etc. » (A. Filali-Ansary, p. 70).

Il faut pouvoir repenser les termes de l'équation unité/diversité, spécificité/universalité, alors même qu' «aucun des paradigmes qui ont autrefois imposé l'unité et l'homogénéité, ne peut plus réclamer une adhésion occlusive» (idem, p. 79).

Peut-être, alors, que la solution réside dans le choix conscient et volontaire du pluralisme linguistique, un choix qui «peut traduire la conscience d'un enrichissement considérable par l'adhésion à des cultures de différents segments

de l'humanité. Le Maghreb peut trouver sa singularité, son identité, dans sa volonté de partage qui, du reste, semble avoir toujours eu les faveurs de ses élites» (idem ; p. 79).

Il sera possible de croire, d'espérer un avenir fait de tolérance, de consensus sur les dimensions fondamentales de notre être maghrébin, synthèse d'un débat polyphonique qui prenne en compte et en charge la diversité de nos racines, de nos référents, la richesse de notre imaginaire irrigué par une constellation de mythes et de symboles construits par la douloureuse sédimentation de notre mémoire et de notre histoire, mythes et symboles qui sont autant de «*signes pour qui sait*», n'est-ce pas Nagib Wasmine ?!

Khaoula Taleb-Ibrahimi*

Post-scriptum: qu'il nous soit permis de faire une mention particulière aux deux articles de Jocelyne Dakhlia et Omar Akalay qui, sans appartenir au corps du dossier central, apportent par leur lecture de notre passé et notre présent un éclairage singulier (décidément) et original à la problématique en question.

Awal, Cahiers d'études berbères, Paris.

n° 19, 1999

Après un excellent numéro consacré à Mouloud Mammeri, **Awal** nous propose une livraison un peu plus éclectique

Y a-t-il une question amazighe en Tunisie ? Dans une interview où les questions sont aussi éloquentes que les réponses, Tassadit Yacine sollicite l'historien tunisien Khélifa Chater. *Mélange ethnique, arabisme, identité, occultation par les Etats du Maghreb du caractère original et spécifique de leur patrimoine*, l'interviewer ne laisse aucun champ vierge. L'interviewé répond sans détour préférant au couple Arabes/ Berbères, le couple arabophone/ berbèrophone, *arabité n'est pas un fait ethnique...* L'article de Michael Peyron, [*Entre haine et amour: officiers des Affaires indigènes et tribus dissidentes (Atlas marocain, 1914-1956)*] laisse le lecteur quelque peu perplexe. Pour Michael Peyron, les officiers des A.I. au Maroc ont été de braves gars, ils ont fait consciencieusement et proprement leur travail. A preuve, les populations en ont conservé un bon souvenir. M. Peyron nous prépare à accepter ses conclusions. Il souhaite déranger *l'à-priorisme de certains chercheurs des dernières décennies*. Il estime nécessaire *de se dessaisir de certains postulats surannés*. Le projet est en soi généreux et mérite respect. Mais la question est peut être ailleurs. La question historique n'est pas de chercher à savoir s'il y a eu de bonnes ou mauvaises institutions coloniales. Il ne s'agit pas de savoir qui a le mieux rempli sa mission dans le cadre colonial. La question a été, est et reste encore, celle du *statut historique de la colonisation*, du système qu'elle a imposé non seulement au Maroc, au Maghreb mais partout où elle a été implantée. La sympathie, l'amitié, pas plus que l'*autoflagellation post-coloniale* qu'évoque l'A.

* Linguiste /Université d'Alger.

ne peuvent être convoquées par l'historien. Jonnart fut un gouverneur général certainement plus ouvert, plus dynamique, plus proche de la tragique réalité coloniale que ne le furent la plupart de ses successeurs, Chataigneau excepté. Augustin Berque fut un directeur des affaires musulmanes a-typique, et les exemples peuvent être choisis dans d'autres milieux, d'autres domaines, d'autres pays. Mais le fond ne reste-t-il pas le même ? La colonisation aura certes permis, par delà de nombreuses vicissitudes, épreuves et tribulations, aux peuples de se rencontrer. Mais à cause de ce phénomène historique, des peuples ont disparu, des sociétés ont été ravagées, gangrenées, des systèmes bloqués, et le Maroc des officiers des Affaires Indigènes n'y a pas échappé. Les conséquences sont encore visibles aujourd'hui au Maroc et ailleurs. La révision de l'histoire coloniale est tentante, mais ne changera rien à la tragique réalité de la colonisation

Dans ce numéro, un dossier *Spécial Algérie*. Tassadit Yacine [*Une généalogie de la violence est-elle possible?*] s'essaie dans un exercice délicat: retrouver les origines historiques de la violence en Algérie. Sans le chercher, Tassadit Yacine répond indirectement aux préoccupations de M. Peyron. *Comment étudier les violences que traverse l'Algérie en faisant l'impasse sur l'histoire? Est-il possible de repenser les notions de pouvoir et de violence en Algérie, sans revenir au passé, sachant que depuis le début du XVI^{ème} siècle (qui correspond à la présence ottomane), jusqu'en 1962 (date de l'indépendance), ce pays n'a jamais été dirigé par des autochtones?* Une présentation sans complaisance et lucide de cette terrible épreuve qu'a traversée notre pays est faite. Toutefois, les vertus de la comparaison auraient évité quelques affirmations un peu abruptes. Toute l'histoire de tous les pays n'est jamais que succession de violences.

Fouad Soufi

Urbanisme, le magazine international de la ville. Paris.
n° 304, janvier- février 1999,.

Dossier L'urbaniste

Curieux métier que celui de l'urbaniste qui pose les questions de sa formation et de sa pratique. Médiateur ? Expert ? Ou homme de l'art ? Dans tous les cas l'urbaniste travaille en équipe, une donnée récente qui apparaît d'ailleurs comme un critère de qualification de l'urbaniste. Thierry Paquot procède à quelques sondages d'où il tire la persuasion que les démarches de l'urbaniste méritent la reconnaissance qu'elles n'ont pas. L'enquête de Hacène Belmessous fait ressortir que c'est le métier de l'architecte qui est généralement le plus proche de l'urbaniste. Titre que les autres praticiens de l'urbanisme au sein d'une agence préfèrent ne pas endosser. La fonction d'urbaniste reste difficile à identifier mais son évolution pose la question de son avenir. Entre tendances pessimistes et optimistes, chacun selon son expérience donne les signes d'une réponse, mais le dernier mot renvoie toujours au coût des opérations.

L'entretien avec François Defrain et Olivier Souquet montre que l'idée de limite est le point commun entre l'architecture et l'urbanisme. S'agit-il d'une

question de méthode pour ces deux disciplines aux échelles opposées ?

Joëlle Bourgin préconise justement de secouer la méthode ! Tandis que Serge Gros se demande si ce ne serait pas le rôle un peu militant des Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement ? Pour leur part, c'est autour des mots et des concepts de l'urbanisme que nous entretenons Laurent Coudroy de Lille, Jean-Pierre Frey, Véronique Faucheur, Denise Pumain et Marie -Claire Robic. Pierre Dubé et Claude Lavoie. Les questions pour le nouveau millénaire, s'enchaînent devant une concentration progressive de la population dans les grandes villes. Marie-Hélène Fabre Faustino clôt le dossier sur la profession d'urbaniste en Corée du Sud dans un contexte de crise et de déréglementation économique.

Ammara Bekkouche

Urbanisme

n° 305, mars -avril 1999,.

Dossier Santé et ville

L'éditorial de Thierry Paquot ouvre le dossier Santé sur sa dimension fondamentalement politique. Elle renvoie au concept de dimension humaine autour de laquelle s'accordent Catherine Fermand, Chris Youne, Jocelyne Behrend, Philippe Picard, Pierre Riboulet, Sofi Walbaum Marty. C'est dans ces mêmes visions que s'inscrivent Philippe Dehan ou encore Jean de Kersvadoué pour signifier la dimension humaine du problème de la santé. Sebastian Redecke quant à lui, rapporte l'enquête sur le fonctionnement d'une clinique de luxe qui favorise une «thérapie intégrative». Elle préconise une lisibilité des fonctions et une conception des espaces contre l'isolement.

Bernard Reichen expose sa méthode pour l'élaboration d'un nouvel hôpital à Annecy. Un souci d'innovation a consisté à «démonumentaliser» l'hôpital en composant avec l'horizontalité pour donner une impression plus apaisante dans la perception de l'espace.

Pierre Dubé présente les stratégies avant-gardistes développées en matière de santé au Canada. La médecine n'est plus la seule réponse aux pathologies urbaines, la qualité de l'environnement devient un aspect prépondérant pour établir le lien avec la notion de bien-être. Elle implique les urbanistes et rappelle d'une certaine façon, les efforts d'assainissement des villes à la fin du siècle dernier.

L'analyse de Michel Lussault sur le dispositif sanitaire en relation aux politiques urbaines, remet en question deux approches qu'il estime sans grande portée voire nuisibles à l'action politique.

Ammara Bekkouche

Urbanisme

n° 306, mai -juin 1999

Dossier Mobilités

C'est avec un jeu de mots non dénué d'humour que Thierry Paquot introduit le dossier Mobilités. Dossier auquel s'adjoignent Michel Cornill, Michel Croc,

Edith Heurgon et Philippe Segretain pour répondre à des questions en rapport avec l'évolution de la notion de mobilité. Elles impliquent les relations entre transport et urbanisme pour lesquelles Marc Wiel procède à une analyse comparative afin de situer la position des villes françaises en rapport aux modes de déplacement.

Françoise Moiroux, retrace l'histoire du projet «Lyon-Confluence » pour expliquer la décision de démolition du complexe multimodal de Lyon-Perrache. Elle contribue ainsi à fournir quelques enseignements aux concepteurs de centre d'échanges de la ville du XXI^{ème} siècle. L'amélioration des services figure parmi les préoccupations communes à Pierre Zembri et Geneviève Zembri-Mary.

L'entretien avec Gabriel Dupuy sur l'urbanisme face aux quatre roues de la fortune, mène au constat de malaise ressenti par les urbanistes quand il s'agit d'aborder le phénomène automobile. Malaise qui pourrait générer de nouvelles réflexions sur la question de «dépendance automobile ».

Au moment de la mondialisation des communications, Marc-Antoine Pérouse de Montclos apporte un regard sur les problèmes de mobilité. Il note la part des mesures ségrégatives et les conséquences des carences de transport en Afrique subsaharienne.

Le propos de Daniel Pinson considère la mobilité par rapport à la stabilité. Il préconise ainsi de transgresser la vision fragmentaire de tels concepts en introduisant celui de la mobi-stabilité.

Ammara Bekkouche

Urbanisme

n° 307, juillet -août 1999,

Dossier L'usager

Le terme d'usager inspire à Thierry Paquot une série de questions pour exprimer son sentiment à son égard. L'usager... n'est pas une (donnée sociologique).

Discours qu'Henri Raymond rejoint avec une sensation d'irritation similaire quand à l'usage du mot. Son sens n'est pas vraiment précis ajoute Gilles Jumot qui fait une étymologie du terme pour montrer comment celui de client s'y est substitué. Dans cette même démarche s'inscrit Reine Vogel par un retour aux sources qui remonte aux écrits d'Henri Lefebvre sur la valeur d'usage. C'est d'ailleurs en terme de droit à la ville que Yankel Fijalkow pose le problème de l'usager.

L'usager, pour lequel Michel Bassand et Dominique Joye voient un acteur complexe, suscite le doute chez Claude Dwnery qui traduit en dialogue de sourds les rapports entre élus, usagers et architectes. Plus optimiste, la vision de Gérard Pinot, ouvre des perspectives élaborées à partir d'une expérience basée sur la programmation participative. Encore faut-il restaurer l'identité des citoyens selon Claire Héber-Suffrin. L'enquête d'Yvan Bardini sur les habitants des grands ensembles illustre cette position en abordant le rapport qu'entretient l'usager contre le sale.

Ammara Bekkouche

Urbanisme. Le magazine international de la ville

Hors série n° 11- Mars 1999

Ce numéro a pour thème *Le Carré Sénart*. Il célèbre la vingt-cinquième année de Sénart, *la plus jeune des Villes nouvelles*. Les éditoriaux de Pierre-René Lemas et Sabine Baftto-Beysson proposent une vision inventive en relation avec le lancement du projet «Le Carré Sénart ». Ont participé à ce numéro : Marc Bédarida, Yves Coquelet, Philippe Crauk, Jean Dellus, Chantal Duchêne, Vincent Fouchier, Mario Gandelonas, François Ascher, Ariella Masboungi, Alain Roger, François Tirot, Jean-Paul Viguier.

Hors série n°12 - Avril 1999

Y sont rapportés les actes de la 19ème rencontre nationale des agences d'urbanisme autour du thème «Ville en mouvement. Stratégies urbaines & transports », Bordeaux - Décembre 1998. Il apparaît en perspectives qu'il y a lieu de *placer l'habitant au centre du choix politique*. C'est par ce mot d'ordre que la synthèse de Luc Stéphan tente de positionner une attitude *politico-technique* qui sache prendre en compte la dignité de l'habitant devant son besoin de mobilité.

Ammara Bekkouche

Annales, Histoire, Sciences Sociales

Juillet-août 1999, n° 4

Avec la problématique des *Conversions religieuses*, dans un espace précis, celui de l'Europe, la revue des *Annales* nous offre un nouveau chantier.

Dans sa présentation, Pierre Antoine Fabre nous montre la place nouvelle que tient le problème de la conversion religieuse dans les milieux historiographiques. Selon lui, *le problème de la conversion est sans doute l'un des plus provocants pour l'élaboration d'une socioanthropologie des croyances*. Ce sont en tout, cinq articles, sur l'espace européen et le christianisme exclusivement (*l'islam en est absent pour des raisons qui relèvent de la pure contingence* nous explique P.A. Fabre), qui forment ce numéro.

Eric Rebillard présente, dans une note critique, deux ouvrages de l'historien anglais Peter Brown, dont la traduction en français est parue en 1998: *Pouvoir et persuasion dans l'Antiquité tardive: vers un empire chrétien* (Seuil, 1998) et *L'autorité et le sacré: aspects de la christianisation dans le monde romain* (Noésis, 1998). Selon l'A., les travaux de Peter Brown s'inscrivent dans la *réconciliation de l'histoire intellectuelle et de l'histoire sociale* à partir de l'étude du problème de la christianisation de l'Empire romain. P.B. montre comment la christianisation de l'Empire s'est accompagnée de la conquête du pouvoir par les évêques notamment dans la partie orientale de l'Empire et que ces groupes en imposant leur pouvoir ont créé un langage devenu officiel dans l'Eglise. Aussi pour étudier les mécanismes de conversion, il conviendrait d'étudier d'abord les représentations chrétiennes de la christianisation. Les récits qui ont été montés alors autour de la victoire du christianisme sont marqués par

l'idéologie du silence. Le paganisme est évoqué au passé et réduit à *un tout petit reste*. Mais en même temps cette idéologie protège les polythéistes comme le montre la carrière d'Isocasius d'Antioche. Le transfert de cette problématique sur notre propre sphère ouvrirait sans nul doute des pistes fécondes pour la compréhension des mécanismes qui ont conduit non seulement à la disparition du christianisme mais aussi au maintien du judaïsme. L'histoire ne finit jamais d'être écrite.

La question du développement des conversions tardives dans l'histoire de la chrétienté est abordée par Charles de Miramon à travers le récit d'une conversion arrachée à un mourant. Survivant finalement, il échappe à sa conversion et en donne un récit ironique. L'artifice de cette conversion est ainsi dénoncé.

L'enquête présentée par Nathan Wachtel porte sur le destin de Francisco Maldonado de Silva, juif marrane, qui mourra brûlé sur l'ordre de l'Inquisition de Lima. D'une part le marranisme de Maldonado est le fruit d'une reconversion. D'autre part, *l'argumentation de cette reconversion, résulte de ce que l'on pourrait appeler un bricolage théologique*. La reconversion de Maldonado ne peut être ramenée à seulement un retour à la religion première de son père.

La contribution de Simha Goldin sur les conversions de juifs d'Europe occidentale après la première croisade porte sur les difficultés liées à l'évaluation, à la définition, à la description même d'une conversion dont on ne peut jamais être certain qu'elle soit vraie.

Pierre-Antoine Fabre, dans son article consacré au débat et aux conflits qui traversent la Compagnie de Jésus, dès l'époque de sa fondation, sur le sujet de l'admission ou du refus des nouveaux-chrétiens, rassemble et tente d'éclairer la production juridique liée au problème des *conversos* et le discours des acteurs concernés. P.A. Fabre, dans sa magistrale présentation, [sur laquelle nous nous sommes grandement et librement inspiré] nous explique que ces effets entrent dans ce que l'on cherche ici à repérer comme les indices d'une réappropriation, par les converses, du nom qui leur échoit.

Les trajectoires reconstituées par Marie-Elizabeth Ducreux *nourrissent une hypothèse d'une portée générale mais qui, par définition, ne pouvait être avancée que dans l'étude d'une situation particulière*, celle, des Tchèques de Berlin (un «groupe») dans la première moitié du 18^{ème} siècle. M.E. Ducreux, à qui l'on doit, entre autres, un excellent texte (*Lire à en mourir. Livres et lecteurs en Bohême au XVI^{ème} siècle in Les Usages de l'Imprimé, Fayard, 1987*) fait *concrètement la preuve de la fonction structurante des récits de vie* à partir des Tchèques émigrés en Allemagne pour vivre leur foi protestante.

Au total et comme toujours un numéro rafraîchissant, un peu loin de nos espaces religieux et géographique mais très proche de nos préoccupations méthodologiques.

Signalons enfin de Pierre Centlivres et de Micheline Centlivres-Dumont, une grosse et riche étude sur les rapports entre l'Afghanistan et les organisations internationales entre 1978 et 1998.

Fouad Soufi

Ethnologie Française, Paris.

Juillet –septembre 1999, n° 3, Tome XXIX

Musée, Nation. Après les colonies.

Voilà bien un numéro qui nous interpelle. Musée, fabrique d'identité ? Le texte introductif de *Gérard Collomb : Ethnicité, nation, musée en situation postcoloniale* montre comment l'émergence d'un sentiment national peut emprunter, entre autres voies, celles de la formation patrimoniale, porteuse d'une forte charge symbolique et émotionnelle, et celle de la mise en musée. Les textes, qui nous sont donnés à lire, concernent des Etats nés de la décolonisation (Gabon, Indonésie), ceux intégrés à la France (Réunion, Antilles, Nouvelle Calédonie) mais également des pays neufs où subsistent de fortes particularités communautaires (Venezuela, Etats-Unis/Louisiane et Canada). Au-delà de la constitution d'une mémoire historique partagée, on y entreprend d'inscrire la diversité ou parfois l'hétérogénéité des cultures dans un héritage commun [*Anne Gaugue : la mise en scène de la nation dans les musées d'Afrique tropicale* et *Louis Perrois : La formation d'un «patrimoine» du Sud : le musée des Arts et Traditions du Gabon*]. Comment se forment et s'articulent entre elles ces mémoires institutionnelles qui fonctionnent en contradiction entre une idée nationale et des identités exprimées en général sur une affirmation ethnique ?

Les articles s'organisent autour de deux axes :

Le premier s'interroge sur la place qu'occupent ces mémoires institutionnelles en tant que point d'ancrage d'une affirmation identitaire [*Kathleen M. Adams : Identités ethniques régionales et nationales dans les musées indonésiens*]. Instruments de légitimation politique, ne contribuent-ils pas à construire, valider, ou réfuter les représentations mobilisées par des groupes en quête d'histoire ?

Le second axe analyse la forme que revêt cette entreprise de patrimonialisation. [*Michel Giraud : La patrimonialisation des cultures antillaises ; Jonathan D. Hill : Nationalisme, chamanisme et histoires indigènes au Venezuela ; Sara Le Menestrel, sur la construction du patrimoine franco-louisianais.*]

La question se pose de savoir si le regard ethnographique des institutions et des chercheurs reste porteurs d'un discours qui finalement valide la prééminence des catégories occidentales dans la construction d'une représentation de ces cultures et dans la construction même de la notion de patrimoine.

L'article d'*Anne-Marie Losonczy : le patrimoine de l'oubli. Le « parc-musée des Statues » de Budapest*, montre comment la conservation muséale de symboles (les statues monumentales) du régime communiste participe en fait d'une adhésion à une *conception patrimonialiste et continuiste de l'art et du passé*. Réunir dans un parc-musée en plein air, quarante et une statues constitue *un type paradoxal de muséification du social situé entre mémoire et oubli*. L'A. estime qu'en regroupant ces statues dans un lieu dévalorisé, les promoteurs du projet

avaient deux objectifs : conserver en effaçant les piliers de la stratégie de marquage du territoire réalisée par le régime ancien et *couper court -sans l'interdire- à des tentatives d'endommagement ou de déboulonnement qui, tout en réactivant dans la société une symbolique de la violence et de la rupture, risquerait de la figer aussi dans une singularité culturelle périphérique aux yeux des sociétés modèles, les démocraties occidentales.* Cette manière de mettre en musée un passé dont on veut pourtant faire table rase, cette expérience -singulière tout de même - de conjurer le passé en l'exposant, constitue une mise en œuvre d'une politique paradoxale du patrimoine. Elle pourrait –par rapport à notre propre passé colonial- servir d'exemple. Il n'existe, chez nous, aucun musée qui rappelle ce que furent les conditions de vie et de travail tant à la campagne que dans les villes durant cette période. Au moment même où les officiels nous rappellent qu'il ne faut pas oublier, rien n'a été conservé. Pour mieux oublier ?

Fouad Soufi

Le Mouvement Social

avril –juin 1999, n° 187

Périphéries et centres/ Enseignants et syndicalisme

Le local et le national, le centre et la périphérie analysés à partir de la question sicilienne (1861-1876) par Jean-Louis Briquet et de l'organisation de l'espace social dans le village de Tepoztàn au Mexique par Claudio Lomnitz, avec une présentation essentielle de Gilles Pécout.

La seconde partie de la revue est consacrée au syndicalisme enseignant : la Fédération Unitaire de l'Enseignement entre 1919 et 1929 (Loïc Le Bras) d'une part et d'autre part, la syndicalisation des enseignants du second degré (André Robert).

Enfin, Patrick Zylberman fait le point sur une question d'histoire dont les voiles se déchirent peu à peu : l'eugénisme. L'eugénisme est ce mal absolu, cette pseudo-science qui nous vient des pays du froid et qui vise à améliorer la *race blanche* en contrôlant la reproduction par stérilisation (et/ou castration) de celles et de ceux qui pouvaient l'affaiblir biologiquement ! Inventée par un britannique en 1908, cette pseudo-science est prise en charge par un institut de biologie raciale en Suède en 1921. En 1928, est votée dans un canton suisse la première loi sur la stérilisation des malades mentaux. Avec l'avènement d'Hitler, en 1933, les choses s'accélérent. Norvège, Suède, puis Danemark et Finlande votent des lois sur la stérilisation obligatoire : respectivement 40 000, 63 000 et 6 000 personnes sont concernées. En Suisse, 50 000 Tsiganes sont exterminés durant la Seconde Guerre Mondiale. En Allemagne, «*de janvier 1934 à mai 1945, 400 000 personnes des femmes surtout, seront ainsi stérilisées de force ...* ». Comme le note l'A., «*Après la stérilisation, l'euthanasie ; après l'euthanasie, le génocide* ». Mais si en Allemagne, les lois eugéniques sont le fait des nazis, en Scandinavie, Finlande exceptée, ce sont les travaillistes au pouvoir dès 1924 au Danemark, 1932 en Suède et 1935 en Norvège *qui se font les avocats des stérilisations* au nom du bien-être social et de la protection sociale. Ces législations ne sont abrogées respectivement qu'en 1967, 1975 et 1977. L'A.

nous montre alors ce que fut ce *chantier colossal*, cet *eugénisme à la scandinave* et dans lequel, *la Suède a mené le bal*. La crise de la natalité suédoise, entre 1900 et 1930, est qualifiée de *suicide national* par Alva et Gunnar Myrdal. Les dérives sont tellement faciles que G. Myrdal est obligé de préciser, en lisant un rapport de la commission suédoise de la population en 1938 : « ça pue le nazisme ! ». Patrick Zylberman s'interroge alors sur *le silence des Eglises*, sur les liens entre les *législations sociale et eugénique*, sur la *bataille pour la santé du peuple* qui est passée par la stérilisation forcée des *épileptiques, indigents, criminels, prostituées, alcooliques, imbéciles, arriérés profonds, malades mentaux, psychopathes...* *Planifier la santé, la centraliser, la concentrer, voilà ce qu'une politique d'eugénisme aiderait à réaliser...* Il y a plus. Au nom de la morale civique, l'alcoolique devient un *asocial, ... de citoyen indépendant, il est tombé au rang de client ayant perdu sa liberté*. L'assisté, devenu inférieur perd son droit de vote (en Suède). Et ces lois eugéniques s'accompagnent d'un mouvement de tempérance et de lois de prohibition. Reste une question que ne pose pas l'A. : pourquoi des pays comme la France (malgré Alexis Carrel et Vichy, et le ministre Front Populaire de la Santé fasciné par l'exemple suédois), l'Espagne et l'Italie - qui pourtant ont également cédé aux appels des sirènes fascistes-, n'ont pas, à ma connaissance, fait adopter l'eugénisme comme système de politique sociale?

Fouad Soufi

Rapports H et Franse Boek (RHFB)

Département de français - Université d'Amsterdam (Pays Bas), revue quadrimestrielle
Vol. LXIX, n°1, 1999

Cette revue qui s'intéresse aux publications françaises et étrangères portant sur la civilisation, la langue et la littérature françaises, a consacré la principale partie de son premier numéro de l'année 1999 à la littérature algérienne.

Dans son introduction au dossier, le professeur Van Der Poel (Amsterdam) insiste sur la diversité linguistique de la littérature algérienne (français, arabe et berbère) et met en relief son véritable à partir des années 80.

L'engagement cette littérature dans les problèmes de société et son lien à l'histoire récente de son lien à l'histoire récente de son pays sont fortement décrits dans les différentes œuvres romanesques parus dernièrement.

Il s'agit de deux romans : *La vie à l'endroit* de Rachid Boudjedra et *La prière de la peur* de Latifa Ben Mansour et de deux recueils, *Un ciel trop bleu* de Rachid Tirah et *Oran, langue morte* d'Assia Djebar, tous parus en 1997. Et c'est à partir de ces textes que le critique Liesbeth Korthals Altes (Amsterdam) essaie de faire une lecture de l'actualité dramatique de l'Algérie. De son côté Beate Burtscher -Bechter de l'Université d'Innsbruck, Autriche, prend à témoin les romans de Yasmina Khadra pour rendre compte de la dégradation que subit Alger La Blanche, par l'entremise de jeux de pouvoir et de perversion.

Le roman, *L'invention du désert* de Tahar Djaout est analysé par Rosalia Bivona attachée à la Faculté des Sciences Politiques d'Enna (Italie), qui nous introduit dans l'univers narratif de ce beau texte. Si l'actualité algérienne a constitué l'essentiel des contributions de ce dossier, la guerre d'Algérie (1954-1962) n'a pas été occultée. Elle est justement, évoquée, par Marieke Sweerik (Amsterdam) dans une étude comparative entre deux écrivains (Albert Camus et Jean Amrouche) qui ont vécu cette période tumultueuse de l'histoire dans le déchirement et la douleur.

La littérature algérienne d'expression arabe n'a pas été en reste du dossier, elle sera mise en valeur par une lecture succincte de Daoud Mohamed (Université d'Oran, CRASC) du roman *La bougie et les galeries* de Tahar Quettar

Mohamed Daoud

Études littéraires maghrébines (CICLIM) Lyon, Bulletin de liaison.

N° 18-19 premier et second semestre 1999.

Ce qui était une simple ambition de diffuser sur le vif des informations concernant la recherche sur les littératures maghrébines écrites et orales, est devenu au fil des années un outil privilégié pour tous ceux qui s'intéressent à cette littérature.

C'est ce qu'on peut dire, comme appréciation globale, du bulletin de liaison de la coordination internationale des chercheurs sur les littératures du Maghreb (CICLIM), qui atteint avec la présente livraison la centaine de pages, ce qui

augure de sa transformation en revue spécialisée dans le proche avenir.

Effectivement, ce numéro, coordonné par Charles Bonn et Jamaledine Hajri, a réservé un dossier volumineux à la littérature tunisienne. Cette dernière, à l'instar de la littérature algérienne et marocaine s'intègre parfaitement à la composante plurielle de l'identité maghrébine. Celle-ci demeure, pour les civilisations méditerranéennes, au-delà des vicissitudes de l'histoire, un espace-carrefour. C'est ce qu'a essayé de démontrer un certain nombre de chercheurs et critiques littéraires en s'appuyant sur les différents textes que recèle le champ culturel tunisien.

Le bulletin contient aussi d'importantes informations concernant les activités des équipes et des centres de recherche ainsi que des comptes-rendus de colloques et de manifestations, d'ouvrages récents et de soutenances de thèses sur la littérature maghrébine.

Mohamed DAOUD